



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique Territoriale

Séance plénière du CSFPT du 27 février 2019 À situation inédite, position inédite !

Pour la première fois depuis qu'elle siège au CSFPT, la **FA-FPT** a pris la décision de ne pas participer à la séance plénière du 27 février 2019.

Le seul point prévu à l'ordre du jour portait sur l'examen des articles du projet de loi de transformation de la Fonction publique concernant le versant territorial.

Face à l'intransigeance inflexible du gouvernement et sa volonté de publier cette loi coûte que coûte avant la fin du 3ème trimestre 2019, face à cette forme de démocratie expéditive, la **FA-FPT** qui n'a **JAMAIS** pratiqué la politique de la « chaise vide », a adopté cette position inédite !

La **FA-FPT** restera cependant force de proposition pour renforcer la place du service public et les droits de celles et ceux qui en assurent les missions dans l'intérêt général.

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**

Contacts : Pascal Kessler (06.81.01.38.51)
Caroline Charruyer (06.76.12.35.04)
Laurent Rovira (07.77.98.24.22)

COMMUNIQUÉ



FA-FPT

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : secretariat@fafpt.org

Site internet : <http://www.fafpt.org>